

INFORMATIONS POST AGO

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 08 Juillet 2025, la société Carthage Cement publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION : Ratification des modalités et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les délais et les modalités de sa convocation et en donne, en tant que de besoin, décharge au Président du Conseil de toute responsabilité y afférente.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2^{ème} RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024 ainsi que les explications données au cours de la séance, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

3^{ème} RESOLUTION : Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales. Elle approuve toutes les conventions conclues et les opérations réalisées telles qu'elles ont été développées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

4^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024

Après lecture du rapport général des commissaires aux comptes dans lequel ils certifient la régularité et la sincérité des états financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024, composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de flux de trésorerie et des notes aux états financiers, tels qu'ils ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve également les choix et méthodes comptables adoptées lors de l'établissement des dits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces états qui font ressortir un bénéfice net de **70 256 035 DT**

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'affectation des montants afférents aux postes « Autres capitaux propres et » et « Prime d'émission » au poste « Résultats Reportés » et décide par conséquent d'affecter le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

Résultat de l'exercice 2024	70 256 035
Autres capitaux propres	1 809 234
Prime d'émission	151 619 117
Résultats reportés	46 457 648
Amortissements différés	-285 768 019
Résultats Reportés	-15 625 985

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

6^{ème} RESOLUTION : Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus ferme, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

7^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2024 à 2000 DT en net par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8 000 DT en net par administrateur.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

8^{ème} RESOLUTION : Fixation du montant de la rémunération des membres des comités d'audit, stratégique, de rémunération et juridique au titre de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres des comité d'audit, stratégique, de rémunération, et juridique au titre de l'exercice 2024 à 1000 DT en net par séance et par administrateur présent avec un plafond de 8000 DT nets par administrateur.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

9^{ème} RESOLUTION : Nomination d'un administrateur Représentant de l'Etat pour les exercices 2025-2026-2027

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat de l'ETAT TUNISIEN, représenté par Mme Neziha ABBES, est arrivé à terme décide de renouveler son mandat et ce pour une durée de 3 années, qui

viendra en expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2027.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

10^{ème} RESOLUTION : Ratification de la nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour les exercices 2025-2026-2027.

Conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020, la société CARTAHGE CEMENT a établi et exécuté le calendrier et le processus suivant :

Calendrier et processus de la désignation de l'Administrateur Représentant des actionnaires minoritaires	Date ou période
1er Appel à Candidature	24/04/2025-----05/05/2025
Réunion comité de dépouillement des candidatures : constatation de la non-éligibilité de la seule candidature reçue	08/05/2025
Relance de l'appel à candidature	09/05/2025-----19/05/2025
Réunion comité de dépouillement des candidatures : Constatation de l'absence de candidatures	21/05/2025
Prorogation de la date limite du dépôt des candidatures	21/05/2025-----02/06/2025
Réunion comité de dépouillement des candidatures : approbation d'une seule candidature éligible sur deux candidatures reçues	03/06/2025
Convocation de l'Assemblée Spéciale Elective	05/06/2025
Tenue de l'Assemblée Elective	30/06/2025

La tenue de l'Assemblée Générale Elective prévue pour le 30 Juin 2025 à 11 Heures au siège de la société, n'a pas eu lieu faute de quorum du 1/3 des actions détenues par les actionnaires minoritaires présents ou représentés, tel qu'exigé par l'article 24 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 Mars 2020.

Sur ce, une 2^{ème} Assemblée Générale Elective est prévue pour le lundi le 21 Juillet 2025 à 11 Heures au Bloc A de l'immeuble situé en face de l'ambassade des Etats Unis d'Amérique Lot HSC 1-4-3- Les jardins du lac2- 1053 Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election d'un Administrateur représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans (2025-2026-2027) qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2027,

Cette nomination sera soumise, pour ratification, à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

11^{ème} RESOLUTION : Approbation de la nomination d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration pour les exercices 2025-2026-2027.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Mohamed AMMAR, Administrateur indépendant et ce pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Cette désignation intervient à la suite d'un appel à candidatures, lancé le 24 avril 2025 et la réception de trois candidatures dont une qui s'est avérée non éligible selon les critères demandés dans l'appel à candidatures par le comité de dépouillement désigné et le choix du Conseil d'Administration entre les deux autres candidats éligibles par rapport à l'aptitude d'enrichissement des travaux du conseil, en tenant compte de l'avis du Conseil du Marché Financier.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

12^{ème} RESOLUTION : Nomination de commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que le mandat du commissaire aux comptes « Les Commissaires aux comptes Associés- MTBF » est arrivé à terme, L'assemblée générale ordinaire, décide de renouveler son mandat et ce pour une durée de 3 années, qui viendra en expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2027.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

13^{ème} RESOLUTION : Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs nécessaires au représentant de la société pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires et remplir toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN

Arrête au 31 décembre 2024

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-déc</u>	<u>31-déc</u>
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIFS		
<u>Actifs non courants</u>		
<i>Actifs immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	5 599 883	5 116 004
Moins : amortissements II	-3 819 670	-3 555 315
	<u>1 780 213</u>	<u>1 560 689</u>
Immobilisations corporelles	1 095 881 895	1 060 892 690
Moins : amortissements IC	-550 740 880	-500 301 205
	<u>545 141 015</u>	<u>560 591 485</u>
Immobilisations financières	61 576 210	56 176 352
Moins : provisions IF	-96 217	-96 217
	<u>61 479 993</u>	<u>56 080 135</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>	<u>608 401 221</u>	<u>618 232 309</u>
Autres actifs non courants	0	32 600
<u>Total des actifs non courants</u>	<u>608 401 221</u>	<u>618 264 909</u>
<u>Actifs courants</u>		
Stocks	144 157 633	141 229 264
Moins : Provisions/Stocks	-951 101	-951 101
	<u>143 206 532</u>	<u>140 278 163</u>
Clients et comptes rattachés	39 515 406	35 318 793
Moins : Provisions /Clients	-7 547 721	-6 770 163
	<u>31 967 685</u>	<u>28 548 630</u>
Autres actifs courants	38 381 557	75 440 773
Liquidités et équivalents de liquidités	51 565 274	11 518 324
<u>Total des actifs courants</u>	<u>265 121 048</u>	<u>255 785 890</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>	<u>873 522 269</u>	<u>874 050 799</u>

BILAN
Arrête au 31 décembre 2024
(Exprimé en dinar tunisien)

	31-déc	31-déc
	2024	2023
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
<u>Capitaux propres</u>		
Capital social	343 624 940	343 624 940
Réserve légale	588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234
Prime d'émission		151 619 117
Résultats reportés	-15 625 985	46 457 647
Ammortissements différés		-285 768 020
Pertes non reportables		
<u>Total des capitaux propres après affectation</u>	328 587 756	258 331 719
 PASSIFS		
<u>Passifs non courants</u>		
Emprunts	239 835 063	263 425 651
Crédits bails	1 630 341	1 503 349
Comptes courants actionnaires	52 277 356	52 277 356
Autres passifs non courants	14 715 116	16 551 218
Provisions pour risques et charges	11 920 641	8 574 240
<u>Total des passifs non courants</u>	320 378 517	342 331 814
 <u>Passifs courants</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 935 890	67 097 539
Autres passifs courants	91 854 849	103 894 500
Concours bancaires et autres passifs financiers	88 765 259	102 395 227
<u>Total des passifs courants</u>	224 555 998	273 387 266
<u>Total des passifs</u>	544 934 515	615 719 080
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	873 522 271	874 050 799

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

(en dinars tunisiens)	Capital social	Prime de scission	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves spéciales	Résultats reportés	Amortissement différés	Résultats de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2024 avant affectation du Résultat	343 624 940	1 809 234	151 619 117	588 801	0	46 457 647	-285 768 020	70 256 035	328 587 756
Affectation du résultat 2024 approuvée par l'AGO du 08/07/2025		-1 809 234	-151 619 117			-62 083 633	285 768 020	-70 256 035	
Capitaux propres au 31 décembre 2024 après affectation du Résultat	343 624 940	0	0	588 801	0	-15 625 985	0	0	328 587 756

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Administrateur	Représenté par	Qualité	Mandat	Principales Activités OU Objet Social	Mandats exercés dans d'autres conseils d'administrations
SAMI BEN JAMAA	Lui-même	Président du Conseil d'Administration	2023-2025	Directeur Général ALKARAMA HOLDING	Alpha International Tunisie (2020/2022) Alpha Bus Tunisie (2020/2022) Karthago Invest (2021/2023) SILT-SICAF (2013/2015) Tunisian Investment Company (2021/2023) Zitouna Telecom (mars 2023/Février 2026) Al Baraka (Juillet 2021/Juillet 2024) Société de promotion immobilière Sidi Kantaoui (2022/2024) Société de promotion touristique 209 (depuis 2019)
ETAT TUNISIEN	BRAHIM SANAA	Administrateur	2024-2026	###	###
ETAT TUNISIEN	NEZIHA ABBES	Administrateur	2025-2027	###	###
ALKARAMA HOLDING	Taoufik AMMAR	Administrateur	2023-2025	Gestion des participations dans les sociétés confisquées	Newrest Catering (Président du conseil d'administration 2020/2022)
BINA CORP	Sonia CHEOUR	Administrateur	2023-2025	Etude, Réalisation et gestion des projets spécialisés dans la fabrication des matériaux de construction	###
BINA CORP	Aida CHERIF	Administrateur	2023-2025	Etude, Réalisation et gestion des projets spécialisés dans la fabrication des matériaux de construction	###
RABAH JERAD	Lui-même	Administrateur indépendant	2023-2025	Retraité	###
Mohamed AMMAR	Lui-même	Administrateur indépendant	2025-2027	Retraité	###